

Modalités du soutien financier aux activités de recherche et de diffusion des travaux du projet PAG

À la suite de la décision du Comité d'Orientation et de Coordination de redéfinir les besoins et les priorités de l'équipe en vue de la dernière phase du projet, les fonds du projet seront désormais utilisés en priorité pour soutenir financièrement trois types d'activités :

Soutien à	-1- Organisation des conférences thématiques	-2- Publication d'ouvrages relatifs aux activités du projet	-3- Implication et travaux des étudiants pour l'année 5 du projet
Conditions et critères	<p>Une somme de 25 000\$ par évènement a été réservée de manière à assurer la tenue des rencontres telles que prévues dans le plan thématique de 3 ans.</p> <p>Cette somme comprend les frais d'organisation ainsi que les frais de déplacement et de séjour des participants.</p>	<p><u>Critères d'évaluation des demandes :</u></p> <p>Publication des travaux de recherche de PAG</p> <p>Mise en valeur des travaux et de l'équipe du projet</p> <p>Publications rattachées au plan d'activités de 3 ans</p> <p>Coordination éditoriale (dans le cas d'ouvrages collectifs)</p> <p>Collaboration avec des partenaires autochtones</p> <p>Implication des étudiants</p> <p>Reconnaissance scientifique de la maison d'édition ou de la revue</p> <p>Frais de diffusion (dans le cas d'autres supports que le papier)</p> <p>Recours à la traduction (français, anglais, langue autochtone)</p> <p>Projet spécifique d'édition</p>	<p><u>Afin de répondre aux exigences du CRSH, seront favorisés :</u></p> <p>La participation d'étudiants dirigés par un co-chercheur.</p> <p>Les travaux d'étudiants menant à l'obtention d'un diplôme (dissertations de Maîtrise ou doctorat et/ou recherches sur le terrain) à travers l'obtention de 2 bourses d'une valeur de 3000\$ chacune.</p> <p>Les travaux menés par des étudiants dans le cadre d'un assistantat de recherche pour un co-chercheur du projet.</p> <p>Les travaux menés par les étudiants associés au thème de la gouvernance autochtone.</p> <p>Les travaux impliquant des étudiants pouvant mener à une publication.</p> <p>Les travaux menés par des</p>

			étudiants qui impliquent les communautés ou les partenaires autochtones.
<p>Procédures</p>	<p>La procédure d'attribution des fonds se fera selon les modalités habituelles (pour plus d'information, consulter http://www.pag-ipg.com/fr/documents/PAG-Documentdereflexion.pdf).</p> <p>Les fonds seront versés dans la suite immédiate de la tenue de la conférence.</p> <p>La demande doit être faite par écrit à Karine Gentelet, coordonnatrice (karine.gentelet@umontreal.ca)</p>	<p>Pour être acceptée une demande de soutien devra rencontrer le plus grand nombre de critères énoncés ci-contre.</p> <p>La décision d'attribution des fonds sera prise par le Comité d'Orientation et de Coordination de PAG.</p> <p>Les publications pourront être financées jusqu'à la fin de la 6^{ième} année du projet, soit jusqu'en mars 2012, date de fin du projet.</p> <p>Chaque demande devra spécifier le montant des coûts, le calendrier de publication ainsi que toute information jugée dans l'évaluation du projet.</p> <p>La demande doit être faite par écrit au directeur du projet, Pierre Noreau (pierre.noreau@umontreal.ca) et à Karine Gentelet, coordonnatrice (karine.gentelet@umontreal.ca).</p>	<p>Les demandes de bourses étudiantes et les demandes de soutien pour l'assistantat de recherche se feront par écrit à Karine Gentelet, coordonnatrice (karine.gentelet@umontreal.ca)</p> <p>Les demandes de bourses devront être appuyées par le superviseur de recherche et soumises par l'étudiant.</p> <p>Les demandes de soutien pour l'assistantat de recherche doivent être soumises par les co-chercheurs.</p> <p>Dates de concours pour les deux types de demandes : 15 novembre 2010 et 15 mars 2011</p>